



De quoi parle-t-on ?

Un espace de discussion est un dispositif participatif pour partager et traiter des questions liées au travail. C'est un outil pour le manager et au service des équipes, qui peut être associé à une démarche projet d'entreprise comme la prévention des risques psychosociaux, la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), ou encore la conduite du changement.

LES OBJECTIFS

Des temps d'échange sur le travail existent déjà, mais peuvent être formalisés en espace de discussion pour atteindre les finalités suivantes :

- **Réguler collectivement l'activité** (ex : réunions d'équipes avec remontée d'informations sur le travail réel pour ajuster les décisions, pour adapter les procédures).
- **Favoriser la concertation sociale** (ex : groupe d'expression des salariés en lien avec la QVCT, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)...).
- **Résoudre des problèmes** (ex : groupe de résolution de problème).
- **Favoriser le développement professionnel** (ex : groupes métiers, sessions de formation).

Comment faire ?

La discussion porte sur l'activité réelle de travail, avec quelques règles à suivre :

- **Préciser** le périmètre de ce qui est discutable et transformable (au niveau de l'entreprise et au niveau de l'équipe).
- **Organiser** le cadre (durée, fréquence...) et préciser les règles de la discussion.
- **Disposer** de moyens : se former à l'animation et aux outils.

FOCUS SUR QUELQUES OUTILS

Il existe des outils d'animation diversifiés pour faciliter l'expression et la discussion sur le travail : méthode situation problème, diagnostic photo, outil d'analyse de la charge de travail, approche du travail bien fait. Ces outils vont aider les collaborateurs à s'exprimer.

Quelques liens utiles :

- 10 questions sur les espaces de discussion. (ANACT) <https://www.anact.fr/file/5570/download?token=JKlomoVo>

LES BÉNÉFICES POUR LE MANAGER

Agir dans son rôle de management du travail par la régulation, l'anticipation, la résolution de problèmes... Par exemple, pour un manager qui vient d'arriver, la mise en place d'espace de discussion est l'occasion de créer un moment de discussion régulier, de prendre en main l'équipe en construisant avec elle un nouveau cadre de travail et d'échanges et de concilier performance et bien-être au travail.

LES BÉNÉFICES POUR LES ÉQUIPES

Partager, échanger, ne pas rester seul face aux contraintes rencontrées dans le travail. Par exemple : action d'amélioration des conditions de travail, organisation et qualité de la production, « le qui fait quoi ? »

- Animer des espaces de discussion. (ANACT - ARACT) <https://sway.office.com/pdNKpCPaKMqEhvvZ?authid>

LES CONSEILS PRATIQUES

- Partir des préoccupations et contraintes rencontrées dans le travail.
- Pas de perte de temps : le cadre permet d'avancer sur un objectif de traitement des problèmes et dépasse un simple constat.
- On peut mettre en place des espaces de discussion dans des réunions de service, transmissions entre équipes...



En conclusion, un outil pour fédérer, pour prévenir et centré sur le travail.

